

**DOCUMENT D'INFORMATION**  
**QUESTIONS ET RÉPONSES – VERSION MÉDIAS**  
**Entretien avec Serge Morin, président de la FQDE**

- Q1** *Que représente clairement votre positionnement?*  
**R1** L'école sans l'implication de sa communauté ne pourra donner aucun sens à l'éducation au Québec.
- Q2** *Quels sont pour vous les principaux impacts sur les élèves? Les enseignants?*  
**R2** Les impacts sont les mêmes autant pour les élèves que pour les professionnels enseignants. Pouvoir accommoder la pratique professionnelle demeure un impact majeur tout comme celui de reconnaître le rôle essentiel que l'élève et l'enseignant jouent au sein de l'établissement. Ainsi se crée un réel sentiment d'appartenance à l'école.
- Q3** *Pourquoi l'école devrait-elle exister légalement?*  
**R3** Avec ses propres champs, des responsabilités bien définies dans la loi, l'école rendra des comptes à sa communauté ainsi qu'à l'État. Actuellement, l'école n'existe pas. Légalement, l'école doit exister pour avoir ses propres couleurs.
- Q4** *De quelle façon géreriez-vous le nouveau mode de financement qui arriverait directement à l'école?*  
**R4** À la lumière de l'inventaire des besoins que l'on peut avoir pour nos élèves.
- Q5** *Que répondez-vous à ceux qui disent que les directions d'école veulent plus de pouvoirs?*  
**R5** Aux premiers qui posent la question, nous croyons qu'ils ont peur d'en perdre. Aux gens de la communauté, nous répondons qu'ils en auront plus puisque c'est l'établissement qui récupérera les pouvoirs.
- Q6** *Les directions d'école ne sont pas déjà assez débordées?*  
**R6** Le fait d'avoir plus de responsabilités ne signifie pas avoir plus de tâches à faire pour réaliser une activité.
- Q7** *Qu'entendez-vous par le rapatriement de l'ensemble des services éducatifs à l'école?*  
**R7** Les services complémentaires, par exemple pour les enfants en trouble envahissant du développement ou les services des orthophonistes, sont actuellement attribués par des mesures de financement ad hoc données à la commission scolaire. Il en serait tout autrement si l'établissement pouvait gérer ses propres services selon les besoins de ses élèves. Nous pourrions ainsi répondre réellement à la demande des milieux.
- Q8** *Comment pourriez-vous mettre en application ces avancées?*  
**R8** Nous apportons des orientations qui, en cohérence avec nos messages, doivent se faire en communauté. La mise en œuvre doit être prévue avec le milieu et nous devons prendre le temps de le faire avec ces gens.
- Q9** *Quel rôle laissez-vous à la commission scolaire actuelle?*  
**R9** Un rôle de support aux établissements.
- Q10** *Parlons-nous d'abolition?*  
**R10** Non. Le terme est trop fort. Nous souhaitons le maintien d'une structure. Ce que l'on veut, c'est d'abord parler des écoles, s'assurer qu'elles soient renforcées et qu'elles existent. Vous savez, on m'a dit : « Pas de commission scolaire, pas d'école. » À ce moment, j'ai répondu : « Pas de parent, pas d'élève. Pas d'élève, pas d'école. »